

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 23 septembre 2011
(convocation du 12 septembre 2011)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Trois Septembre Deux Mil Onze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ASSERAY Bruno, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. RAYNAL Franck, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel	M. JOUBERT Jacques à Mme CHAVIGNER Michèle
M. DAVID Alain à Mme LACUEY Conchita	M. MAURIN Vincent à Mme MELLIER Claude entre 9 h 50 et 12 h
M. CAZABONNE Didier à M. Alain CAZABONNE à partir de 11 h 35	M. MERCIER Michel à M. AMBRY Stéphane
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. SOUBIRAN Claude	M. MOGA Alain à M. MANGON Jacques à partir de 11 h 30
M. GELLE Thierry à M. BONNIN Jean-Jacques	M. MOULINIER Maxime à M. DUBOS Gérard à partir de 12 h
M. LABISTE Bernard à M. FREYGEFOND Ludovic	M. PAILLART Vincent à M. COUTURIER Jean-Louis
M. LAMAISON Serge à M. GUICHOUX Jacques	M. PENEL Gilles à M. GUICHARD Max
M. SAINTE-MARIE Michel à M. FELTESSE Vincent jusqu'à 10H et à partir de 11H	M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas
M. ANZIANI Alain à M. BAUDRY Claude	M. QUERON Robert à M. LABARDIN Michel
Mme BALLOT Chantal à Mme EWANS Marie-Christine	M. RAYNAUD Jacques à M. RESPAUD Jacques
Mme BREZILLON Anne à Mme PIAZZA Arielle	M. REIFFERS Josy à M. LOTHAIRE Pierre à partir de 10 h 50
M. BRUGERE Nicolas à M. DUART Patrick	M. ROUYEYRE Matthieu à Mme TERRAZA Brigitte jusqu'à 10 h 20
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme COLLET Brigitte	M. SENE Malick à Mme FOURCADE Paulette
M. CAZENAVE Charles à Mme TOUTON Elisabeth	M. SIBE Maxime à Mme PARCELIER Muriel à partir de 11 h 45
Mlle DELTIPLE Nathalie à Mlle EL KHADIR Samira	M. SOLARI Joël à M. DAVID Jean-Louis
M. EGRON Jean-François à Mme FAORO Michèle	M. TRIJOLET Thierry à M. CHARRIER Alain jusqu'à 10 h 30

LA SEANCE EST OUVERTE

**EYSINES - ZAC Mermoz - Avenue de La Forêt - Cession d'un terrain
communautaire à vocation économique de 2 721 m² à la Société France Littoral
Développement - Décisions**

Monsieur FLORIAN présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Par délibération N° 2010/0398 en date du 25 juin 2010, le Conseil de Communauté, a décidé de céder à la société Pass'Port, un terrain de 3 040 m² situé avenue de La Forêt, sur la ZAC Mermoz à Eysines, parcelle cadastrée AY 451p.

Cette cession devait permettre l'implantation de cette entreprise, spécialisée dans l'élaboration et la fabrication de peintures et enduits hybrides à base de matériaux non polluants, destinés à l'industrie aéronautique.

Ce projet a reçu l'avis favorable de Madame le Maire d'Eysines. Toutefois, afin d'optimiser les aspects environnementaux de ce Parc d'Activités, la Ville d'Eysines a fait part de son souhait de conserver une partie de terrain boisé entre l'implantation de la Société Pass'Port et l'emprise mitoyenne, déjà cédée par notre établissement public pour le développement d'un cabinet d'expertise comptable.

La Communauté Urbaine a en conséquence proposé une superficie moins importante, mais néanmoins suffisante, pour l'accueil du projet Pass'Port.

En parallèle, l'évolution du projet a conduit la Société Pass'Port à choisir un partenaire pour mener à bien cette opération immobilière et a choisi d'en céder la maîtrise d'ouvrage à la société France Littoral Développement.

Cette situation nous a conduits à proposer une nouvelle convention de cession à Madame Elisabeth MAREL, gérante de la société France Littoral Développement, intégrant les nouvelles dispositions relatives à la superficie du terrain cédé. Ce document a été signé en date du 8 juillet 2011.

La vente de ce terrain s'effectue au prix de 45 € H.T le m², soit 143 659.01€ T.T.C, pour la surface cédée de 2 721 m², le montant de la T.V.A étant de 21 214.01€.

Conformément à la loi du 8 février 1995, les services de France Domaine ont été consultés sur cette vente et la valeur vénale de ce bien a été estimée à 40 € le m² (communiqué N°2011-162V0906 en date du 17 mars 2011).

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de l'Urbanisme,

VU le Cahier des Charges de Cession des Terrains de la ZAC Mermoz,

VU le Plan Local d'Urbanisme approuvé par Délibération N° 2006/0535 du 21 juillet 2006,

VU la Convention signée par Madame Elisabeth MAREL le 08 juillet 2011,

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT QUE :

Le porteur de projet de cette opération est la Société France Littoral Développement, et afin de permettre l'implantation et le développement d'une entreprise travaillant notamment pour le secteur aéronautique, il est proposé une délibération permettant la cession du terrain précité à la société France Littoral Développement,

DECIDE

Article 1 :

La cession d'un terrain de 2 721 m², sis avenue de La Forêt, ZAC Mermoz à Eysines, parcelle cadastrée AY 451p, est consentie à la société France Littoral Développement, ou à toute personne physique ou morale pouvant se substituer à elle pour le financement de l'opération, pour un montant T.T.C de 143 659.01€ dont 21 214.01€ de T.V.A.

Article 2 :

Monsieur le Président est autorisé à signer l'acte authentique de vente et toutes les conventions s'y rapportant éventuellement.

Article 3 :

Le montant de la recette relatif à cette transaction sera imputé sur le Chapitre 77 – Article 775 – Fonction 900 – CRB BD00 - Programme DB06

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 23 septembre 2011,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
6 OCTOBRE 2011**

PUBLIÉ LE : 3 OCTOBRE 2011

M. NICOLAS FLORIAN